



REGLEMENT

Global Laser Run City Tour - Toulouse

Mercredi 29 avril 2020

Article 1 : L'association sportive TUC Escrime – Section Pentathlon Moderne organise le mercredi 29 avril 2020 une manifestation sportive nommée Global Laser Run City Tour. La manifestation se tiendra sur les Allées Jules Guesde de Toulouse (entrée Muséum). Plusieurs épreuves de Laser Run (combiné tir au pistolet laser et course à pied) sont organisées en fonction des catégories d'âge.

Article 2 : Chaque épreuve consiste (dans l'ordre) en un départ puis à l'enchaînement de plusieurs séquences de tir au pistolet laser run et de séquences de course, avant de terminer sur la ligne d'arrivée.

Article 3 : Les compétiteurs prennent le départ et seront classés de façon individuelle selon leur catégorie d'âge. Les distances de course et de tir sont imposées par le règlement international lié au GLRCT. Elles évoluent en fonction des catégories d'âge. Les catégories d'âge et les distances sont les suivantes :

CATEGORIE	Date de naissance	Séquence course	Total distance de course	Séquence tir	Distance tir
U11	2010-2011	2X400 mètres	800 mètres	2 X 5 tirs	3 mètres (2 mains)
U13	2008-2009	3X400 mètres	1200 mètres	3 X 5 tirs	5 mètres
U15	2006-2007	3X400 mètres	1200 mètres	3 X 5 tirs	5 mètres
U17	2004-2005	3X400 mètres	1200 mètres	3 X 5 tirs	5 mètres
U19	2002-2003	4X400 mètres	1600 mètres	4 X 5 tirs	5 mètres
U22	1999-2000-2001	4X400 mètres	1600 mètres	4 X 5 tirs	5 mètres
SENIORS	1981 à 1998	4X400 mètres	1600 mètres	4 X 5 tirs	5 mètres
M40+	1971-1980	3X400 mètres	1200 mètres	3 X 5 tirs	5 mètres
M50+	1961-1970	2X400 mètres	800 mètres	2 X 5 tirs	5 mètres
M60+	1960 et avant	2X400 mètres	800 mètres	2 X 5 tirs	5 mètres

Article 4 : Les différentes épreuves tout public se dérouleront entre 16h et 20h50 selon le programme suivant. Les courses sont mixtes. Les compétiteurs ont droit à 10 minutes d'échauffement au tir avant le départ de leur course. Le chef de pas de tir appelle chaque compétiteur à venir s'échauffer sur le pas de tir dix minutes avant le départ de la course, au numéro de poste correspondant au numéro de dossard (N° 1 à 30).

Programme :

Courses et catégories	Distance	Echauffement sur le pas de tir	Départ de la course
1 – U11	2 X 400m	16h00	16h10
2 – U13/U15	3 X 400m	16h20	16h30
3 – LASER RUN POUR TOUS	2 X 400m	16h50	17h00
4 – U17 / Master 40+ - Série 1	3 X 400m	17h30	17h40
5 – U19/U22/Séniors - Série 1	4 X 400m	18h00	18h10
6 – Master 50+ / Master 60+	2 X 400m	18h30	18h40
7 – LASER RUN POUR TOUS	2 X 400m	19h00	19h10
8 – U17 / Master 40+ - Série 2	3 X 400m	19h20	19h30
9 – U19/U22/Séniors -Série 2	4 X 400m	19h50	20h00
10 – RELAIS MIXTE	2 X (2X400 m)	20h20	20h30

Article 5 : Les inscriptions sont ouvertes dès le Lundi 02 mars. Elles peuvent se réaliser de deux façons :

- En ligne :
 - o Par e-mail uniquement aux adresses mail suivantes, en indiquant impérativement Nom, Prénom(s), Sexe, Date de Naissance, Nom et N°Licence sportive
 - o Sur lien d'inscription en ligne : <https://forms.gle/FaAc5ZnZVLy51mvm7>
- Le jour-J :
 - o Au moins une heure avant le début de l'échauffement à la table d'inscription

L'inscription n'est disponible que dans la limite des places disponibles.

Article 6: L'épreuve est ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM) et aux non licenciés FFPM à partir de 9 ans (né(e) en 2011 et avant).

Toute personne engagée non-licenciée FFPM devra fournir **un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou du laser run en compétition, datant de moins d'un an à la date de la course.** Pour les licenciés d'une autre Fédération agréée, la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens sur la carte licence. Les concurrents doivent se munir de l'original du certificat médical afin de le présenter à l'organisation au moment du retrait des dossards. Le certificat médical ou sa copie sera conservé par l'organisation. Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Article 7 : Les frais d'engagement à une épreuve dans sa catégorie d'âge (en fonction de la date de naissance) sont fixés au tarif de 5€ par personne. Une inscription au tarif de 5€ donne droit à la participation à une épreuve. Le montant de l'inscription pour une épreuve figure sur l'affiche de la compétition ainsi que sur le lien d'inscription en ligne.

Article 8 : Le règlement des frais d'engagement et la présentation de licence sportive ou du certificat médical s'effectue le jour même de la course (espèces ou chèque), au moins une heure avant le départ de la course. Le retrait du dossard se fait au même moment sur le lieu de l'épreuve auprès de la table d'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription pour cause de non-présentation de la licence sportive ou du certificat médical.

Article 9 : Le matériel de tir (pistolets et cibles) est fourni par l'organisateur.

Article 10 : Deux remises de récompense auront lieu pour récompenser les 3 meilleurs de chaque catégorie, filles puis garçons. Pas de récompenses pour les courses « Laser Run pour tous ».

Article 11 : Droit d'image. Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son nom et son image sur tout support de communication, dans le cas contraire il suffit de nous communiquer vos coordonnées par courrier.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 12 : Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une assurance individuelle accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 13 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification